



COMITÉ SPÉLÉOLOGIQUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

COMITÉ RÉGIONAL
DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE SPÉLÉOLOGIE

Association agréée par
le Ministère de la Jeunesse
et des Sports

5, Rue Campagne Première
75014 Paris

www.cosif.fr

NEWSLETTER CoSIF OCTOBRE 2019

Bonjour à tou-te-s,

Voici, avec le vent et les marrons, que s'envole la newsletter d'octobre. Beaucoup d'informations comme d'habitude. Merci à Céline pour ce travail régulier et minutieux de collecte d'informations.

Nous préparons le numéro 2019/2020 de Speleo IdF. Merci de nous faire parvenir rapidement vos articles à contact@cosif.fr. CR d'actions, de formations, d'expéditions, de sorties ou de matériel.

Le site du CoSIF, hébergé par Yoann Queret, vient de rendre l'âme. Yoann cherche une solution pour réparer cela au mieux et au plus vite.

Envoyez nous aussi vos dates prévisionnelles et les intitulés de vos actions de formation 2020 pour commencer à préparer le calendrier dans speleo IdF. Pensez à les inscrire sur la base de données fédérales également.

Bonne lecture et vive les châtaignes grillées au coin du feu

Amicalement,

Gaël Monvoisin et Céline Milaszewicz,
comité de rédaction des Newsletters

Formations franciliennes

Les prochains stages en Île de France :

Commission EFS :

- **19 - 20 octobre 2019** : Stage « *Initiation à la spéléologie* », organisé par le CDS 91, lieu à définir,
contact : Nathalie Loza : nathalie_loza@carrefour.com
- **novembre 2019** : Stage « *Prévention, auto-secours et secourisme* », organisé par le CDS 91 à la Viaduc des Fauvettes (91),
contact : Franck Chauvin : chauvin91@hotmail.com
- **16 - 17 novembre 2019** : Stage « *Découverte spéléologie jeunes/enfants* », organisé par le CDS 91, lieu à définir,
contact : Nathalie Loza : nathalie_loza@carrefour.com

Commission Plongée souterraine :

- **date à définir** : Stage « *Initiation à la plongée souterraine* », organisé par le CDS 92, lieu à définir, contact : Christophe Depin : xis@darkexplo.org
- **date à définir** : Stage « *Initiation à la plongée souterraine* », organisé par le CoSIF, lieu à définir, contact : Philippe Brunet : ph.brunet@free.fr
- **date à définir** : Stage « *Découverte de la plongée souterraine pour les spéléologues* », organisé par le CoSIF, lieu à définir, contact : Philippe Brunet : ph.brunet@free.fr

Commission scientifique :

- **septembre 2019** : Stage « *Initiation à la topographie* », organisé par le CDS 91, lieu à définir, contact : Daniel Chailloux : danielchailloux@orange.fr
- **date à définir** : Stage « *Initiation à la cartographie* », organisé par le CoSIF, lieu à définir, contact : Jacques Beilin : jacques.beilin@ensg.eu
- **date à définir** : Stage « *Initiation neiges et avalanches* », organisé par le CoSIF, lieu à définir, contact : Jacques Beilin : jacques.beilin@ensg.eu

Actions 2019 :

- **23 novembre 2019** : « *Nuit de la spéléo MJC de Villebon* », organisé par le CDS 91, IMJC Boby Lapointe 8 Rue des Maraîchers–Villebon-sur-Yvette (94), contact : Nathalie Loza : nathalie_loza@carrefour.com

Informations et rendez-vous régionaux

→ SPELEOFOLIES 2019 - 23 NOVEMBRE

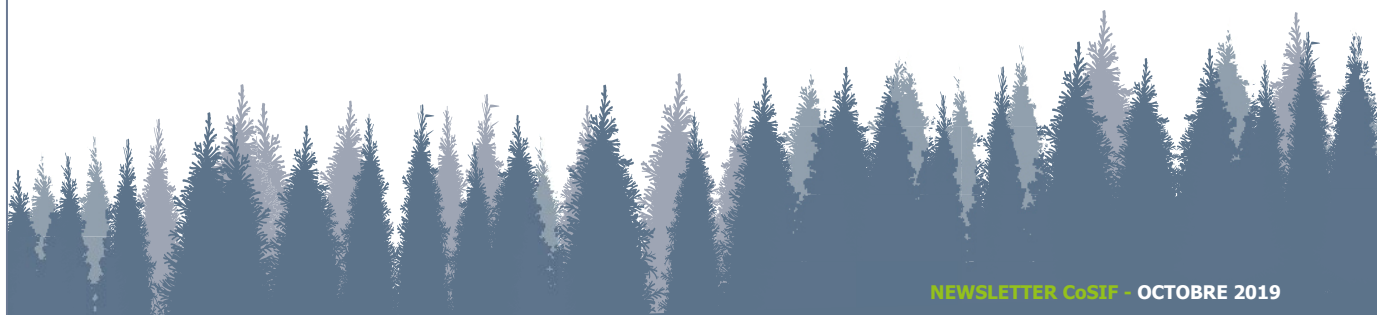
Les SPELEOFOLIES reviennent dans leur édition n°7 avec encore plus de jeux, de fun et de convivialité !

Que vous soyez un habitué ou non de cet événement, nous vous convions à cet inoubliable Raid Spéléo d'une journée le 23 novembre prochain de 8h30 à 23h30 au Centre sportif St Exupery, rue Las-Rozas-de-Madrid, à Villebon sur Yvette pour une journée de pure folie !

Vous trouverez les informations pratiques et la présentation de l'événement le site internet : <https://speleofolies.fr/2019/06/15/les-7-commandements>

Venez nombreux testez vos compétences en techniques spéléo !!.

L'équipe des Spéléofolies



→ SUIVI DES NIVEAUX D'EAU DE LA COMBE AUX PRÊTRES (CAP) EN LIGNE

Ça y est les niveaux d'eau de la rivière à la base des puits sont accessibles en ligne et en direct depuis le site du CoSIF et du CDS 21.

<http://speleo-cote-dor.cds21.org/2019/10/08/etude-hydrologique-a-la-combe-aux-pretres>

<http://www.cosif.fr/combe-aux-pretres-reseau-de-francheville-21>

(Pour le moment le serveur du CoSIF est HS mais on espère va revenir vite)

C'est la concrétisation de plusieurs années de travaux et d'efforts collectifs entre le CDS 93, le CoSIF et le CDS21, avec plein de bras pour monter tout ça.

Merci de relayer l'information autour de vous, c'est bien sur une étude scientifique, mais surtout un gros pas en avant pour la sécurisation de la pratique !

Et si vous avez des questions n'hésitez pas, car l'étude continue avec un 2^{ème} article dans karstologia prévu en 2020 si tout va bien !

■ Informations et rendez-vous nationaux

→ 5^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DE L'ENVIRONNEMENT KARSTIQUE : 8 - 11 NOVEMBRE, À BOURG-EN-BRESSE (01)

Ces Assises ont pour but de produire des informations, des connaissances et des outils pour orienter la politique environnementale de la FFS et permettre le développement d'actions de gestion et de protection de l'environnement karstique en partenariat. Les actes seront publiés dans un Spelunca Mémoires.

<https://openagenda.com/ffspeleo/events/cinquiemes-assises-nationales-de-l-environnement-karstique?lang=en>

→ STAGE GÉOLOGIE KARSTOLOGIE : 9 - 11 NOVEMBRE

Le karst de La Rochefoucauld, karst de plaine, donne naissance à la deuxième résurgence de France, la Touvre, le stage permettra d'étudier son bassin versant, sa géologie et ses particularités en surface. Par la suite, c'est sous la terre que se continuera l'exploration d'un réseau labyrinthique de Charente, ses caractéristiques (tectonique, géologie, fossiles ...). On y parlera également beaucoup de fantômisation et une visite de la cavité de la Fuie l'illustrera.

Des conférences en soirée compléteront la connaissance de la région.

Inscriptions auprès de Danielle Doucet le plus tôt possible et avant le 1^{er} novembre
doucet.danielle@gmail.com ou 06 81 45 79 17

→ STAGE MIXITÉ À MONTROND LE CHÂTEAU : 9 - 11 NOVEMBRE

Ce stage d'appellation « Mixité », pour sa quatrième année, est proposé par le CDS 08 et la région L, à Montrond le Château du 9 au 11 novembre 2019.

Contact : lardennaute@aol.com

→ JOURNÉES D'ÉTUDES DU PÔLE ENSEIGNEMENT 2019 : 16 - 17 NOVEMBRE

Journées d'études du Pôle Enseignement se dérouleront les 16 et 17 novembre prochains au CREPS de DIJON BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.

Ces rencontres constituent un moment important d'échange, de partage et de réflexion sur l'enseignement de chacune de nos activités : la spéléologie, le canyionisme et la plongée souterraine.

Merci de vous inscrire avant le 27 octobre en transmettant la fiche d'inscription jointe en annexe dûment complétée et accompagnée de votre règlement. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Flora, par mail: formations@ffspeleo.fr ou par téléphone au 04 72 56 09 63.

Marie Françoise André, secrétaire générale.

→ SPÉLIMAGES ET LES RENCONTRES AUDIOVISUELLES - 23 NOVEMBRE,

Quelques infos concernant Spélimages et les Rencontres Audiovisuelles :

Réservations repas - Dîner du Samedi soir à remplir le formulaire en annexe de cette newsletter et renvoyer rapidement (nombre limité à 200 cette année).

- Pour Samedi Midi (rencontres audiovisuelles) réservation à faire par la commission audiovisuelle avant le 1^{er} Novembre par mail à michel.luquet@ffspeleo.fr

- Pensez à envoyer vos vidéos courtes pour le concours et à diffuser l'info

- Si vous avez des suggestions ou propositions d'intervention pour les rencontres merci de me le faire connaître rapidement .

Dans le cadre des 10^{èmes} rencontres audiovisuelles de la FFS , qui auront lieu les 23 - 24 Novembre à Courthézon en même temps que le 12^{ème} édition de Spélimages, nous vous proposons pour la 3^{ème} année de réaliser une vidéo courte de moins de 5 minutes sur le thème de la spéléologie sportive et d'exploration .

Vous avez jusqu'au 31 Octobre pour adresser vos vidéos à la commission audiovisuelle .

La vidéo primée par les participants aux rencontres sera diffusée au cours de Spélimages et le ou les réalisateurs seront invités sur scène pour présenter leur film et recevoir leur prix.

Comment participer

- Objet : réaliser une vidéo de 5 minutes maximum

- Sujet : un reportage tourné dans le style « action cam »

- Date limite d'inscription : 31 Octobre 2019

- Jury : sélection soumise aux participants des rencontres audiovisuelles

- Envoyer : par clé ou par wetransfer fichier HD 1920/1080 à Michel Luquet par mail michel.luquet@ffspeleo.fr ou a la FFS : 28 rue Delandine 69002 Lyon

- Prix : diffusion de la vidéo sélectionnée au cour de Spélimages - un prix d'une valeur de 150 Euros en achat de matériel

- Informations : 06 47 49 97 46 et michel.luquet@ffspeleo.fr

→ APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFS POUR L'OLYMPIADE 2020-2024

Lors de l'assemblée générale 2020, le conseil d'administration de la FFS sera renouvelé en totalité.

Il est essentiel pour la FFS qu'un maximum de candidatures soit déposé, pour, d'une part pourvoir tous les postes et d'autre part permettre de choisir les meilleurs candidats.

Conformément à l'article 11 des statuts fédéraux :

Les présidents des comités spéléologiques régionaux désignent en leur sein quatre représentants, membres de droit du conseil d'administration de la FFS, ainsi que huit suppléants. La liste des 4 membres de droit et leurs suppléants, est validée par un vote de l'assemblée générale.

Les 16 autres membres du conseil d'administration sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à 1 tour.

Le mandat du conseil d'administration expire dans l'année des derniers jeux olympiques d'été. Pour se présenter au conseil d'administration il faut être licencié(e) à la FFS depuis au moins 2 ans au moment du vote et être majeur(e), sous réserve de ne pas avoir été condamné(e) à une peine qui ferait obstacle à inscription sur les listes électorales.

La fonction d'administrateur fédéral est incompatible avec le mandat de représentant à l'assemblée générale.

Vous êtes donc invités à poser votre candidature dans les meilleurs délais et impérativement avant le 29 mars 2020 par lettre recommandée avec accusé de réception ou tout autre moyen permettant un contrôle précis et rigoureux.

Le dépôt d'une candidature n'est recevable que si cette dernière est accompagnée :

- de la profession de foi du candidat, de 250 mots maximum,
- du numéro de licence et/ou de la photocopie, recto-verso de la licence en cours de validité,
- d'une attestation sur l'honneur, signée par le candidat, certifiant qu'il jouit de ses droits civiques au sens de l'article 11 des statuts ;
- d'une photographie d'identité.

La commission de surveillance des opérations électorales émet un avis sur la recevabilité des candidatures avant envoi aux grands électeurs.

→ AVANTAGES ACCORDÉS AUX FÉDÉRÉS PAR LES PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION

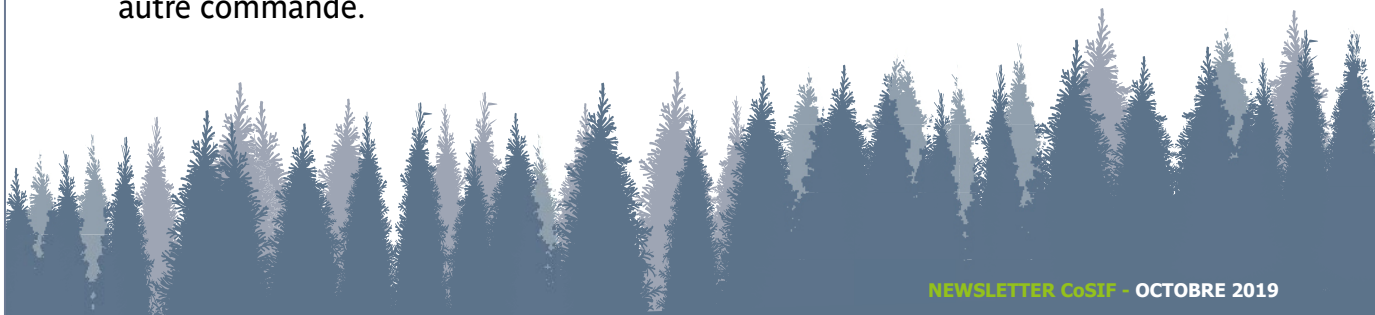
- BEAL offre une remise de 20 % aux professionnels de la spéléologie et du canyon ainsi qu'aux organisateurs d'évènements soutenus par la Fédération.
- Expé accorde une remise de 10 % pour l'achat de matériel, sur présentation de votre licence FFS en cours de validité, dans les magasins EXPE, toute l'année hors période de promotion.

Pour les achats en ligne, sur le site d'EXPE, contactez le service commercial par mail : serv-commande@expe.fr ou par téléphone au 0476360267 pour bénéficier de cette remise lors de vos achats en ligne. Une fois le processus de réduction mis en place, la remise s'appliquera pour les achats suivants.

- La FUAJ fait bénéficier aux licenciés une remise de 5 % sur les nuitées, en auberge de jeunesse ; cette réduction ne s'applique pas aux séjours « package » (nuitées avec activités ou restauration) et aux centres affiliés à la FUAJ.

Sur le site <http://www.hifrance.org>, et uniquement par ce biais, l'adhérent de la FFS peut enregistrer un « code avantage » lui donnant droit à cette réduction lors de sa réservation de nuitée à demander à secretariat@ffspeleo.fr. A son arrivée à l'auberge de jeunesse, il doit fournir la preuve de son appartenance à la FFS en présentant son adhésion en cours de validité.

- Petzl soutient les actions d'envergure régionale, nationale et internationale de la Fédération et de ses structures. Outre ses multiples participations, Petzl propose une remise de 50 % pour deux commandes annuelles de la FFS et 30 % pour toute autre commande.



→ ACCUEIL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Le conseil d'administration lance un appel à candidature pour l'accueil de l'assemblée générale 2020 de la FFS.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 31 mai, les conseils d'administration pré et post AG auront lieu les 30 mai et 1^{er} juin 2020.

Merci de bien vouloir envoyer vos candidatures à l'adresse secretariat@ffspeleo.fr

→ TIMBRE EFFIGIE

La Ville de Lyon soutien la demande de la FFS pour l'émission d'un timbre-poste à l'effigie d'Edouard-Alfred MARTEL père de la spéléologie.

→ LA FFS À LA TÉLÉ !

Le mouvement sportif a désormais une chaîne entièrement gratuite et en libre accès, qui dépend du CNOSF (comité national olympique et sportif)

Les programmes sont diffusés en direct sur son site : www.sportenfrance.com

Sous l'impulsion de la commission audio-visuelle, plusieurs d'entre nous ont déjà réalisé une émission de 30 minutes sur les activités de la FFS. Elle a été diffusée jeudi 19 septembre à 18 heures.

A noter que les émissions ne sont pas encore disponibles en Podcast, MAIS les contenus que nous proposerons à la chaîne, seront disponibles après diffusion afin que l'on puisse nous-mêmes les communiquer via le site de la Fédé ou autre.

Le CNOSF cherche à promouvoir les sports que l'on ne voit jamais à la télévision. C'est donc un vecteur de communication utile, qu'il serait dommage de négliger.

C'est pourquoi, la Fédération, au travers de sa commission audiovisuelle, lancera régulièrement des appels à contenus, avec des critères bien définis (sujet, durée, etc.) à l'ensemble des fédérés, club, CDS... afin de promouvoir nos passions !

Pour information, les canaux pour les opérateurs de tv numérique sont les suivants :
- Orange: 174, - Bouygues: 192, - Free: 190, - SFR: 129

Marie Françoise André, secrétaire générale.

→ CAVEATRON

Une info qui ne manquera pas d'intéresser les topographes bricoleurs passé sur la liste de diffusion Therion, a propos d'un appareil open-source à monter soi-même pour de la cartographie 3D (Lasermètre type distoX + Lidar) : Caveatron.

Si certains veulent en savoir plus, voici quelques liens :

<http://caveatron.com/>

<https://github.com/Caveatron>

http://www.caveatron.com/documents/Caveatron_Paper_Proceedings_ICs_2017.pdf

→ DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Il y a certainement, au sein de vos structures, une personne méritante pour son engagement que vous souhaiteriez proposer pour une distinction honorifique.

En vue des prochaines promotions 2020 concernant les distinctions honorifiques (médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif et des ordres nationaux), merci de nous faire part de votre choix en remplissant la fiche correspondante (personne et distinction proposée) à secretaire-general@ffspeleo.fr

Le bureau FFS

→ ALERTE MATERIEL



Le fabricant du 9 a procédé à la mise à jour de la notice d'utilisation du 9. A noter:

Le neuf ne peut s'utiliser qu'avec une «corde à simple dynamique UIAA de diamètre supérieur ou égal à 9,4mm souple ».

Le 9 peut «s'utiliser en canyon sec uniquement», «son usage est INTERDIT en canyon arrosé».

Pas d'assurage avec le 9 au relais. « Assurage obligatoirement au baudrier de l'assureur et avec un point de renvoi au dessus de l'assureur ».

Le neuf a été rebaptisé : 9 escalade

Pour le canyonisme, à la lecture des évolutions de la notice du fabricant son usage est très fortement déconseillé et est interdit en canyon arrosé.

Source : http://www.9spirit.com/images/notice_le9.pdf

*Damien CHIGOT - Conseiller technique national
06 52 32 65 42 - damien.chigot@ffspeleo.fr*

→ RAPPORT DE L'ÉTUDE : «Les accidents spéléo à partir des déclarations à l'assurance FFS de 2000 à 2018»

Étude réalisée d'octobre 2017 à avril 2019 par Pauline Janneteau et Rémy Limagne, qui actualise celle portant sur la période 1978-1999 (R.Limagne, 2003).

Une synthèse sera publiée dans Spelunca de décembre, et un «questionnaire de retour d'expérience» mis en ligne sur le site web FFS.

L'utilisation de tout ou partie de ce document est libre, et même souhaitée, à la seule condition d'en citer clairement la source.

<https://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?article80>

→ SPÉLÉO TOUR JOSÉ MULOT



Le Vercors est connu et reconnu pour son réseau souterrain et l'activité « spéléo », riche et diversifiée qui en découle.

Forte de cette constatation, et en partenariat avec la Fédération Française de Spéléologie, la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors a décidé de réaliser une structure artificielle de spéléologie proche des sites de pratique et des professionnels du territoire. Unique en son genre, et située dans un cadre naturel

exceptionnel, la Spéléo'Tour José Mulot, du nom de son fondateur, est née à l'automne 2017 et se situe sur le village de Méaudre, au Hameau le Cochet.

Vous ne connaissez pas encore cet outil ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour le découvrir, il est accessible toute l'année grâce à son toit.

L'équipe de la «Spéléo Tour José Mulot»

→ **DOMAINE SOUTERRAIN DE SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS**

Le domaine souterrain de Savonnières-en-Perthois (France) est classé en zone Natura 2000 comme gîte à chauves-souris (<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR4100247>). Celles-ci nichent en hiver principalement dans la partie Sud de la carrière.

À la suite de problèmes avec quelques spéléos sur la commune de Savonnières-en-Perthois, la commune a pris diverses décisions par arrêté municipal en attendant une réunion avec la préfecture pour réguler les flux et retrouver une solution de mise à disposition de la clé sur place.

1. L'accès des spéléologues doit se faire par l'entrée de Champ-au-Vin située au Nord de la carrière (48.608974 N - 5.130316 E). Pour l'instant il est possible d'entrer sans clé en passant à gauche de la porte par la partie partiellement effondrée. À l'intérieur il est assez aisé de s'orienter pour rejoindre les cavités. Plus d'informations (plan schématique de la carrière, distance aux cavités depuis Champ-au-Vin, etc.) sur le site de la Maison lorraine de la spéléologie : <http://maison-lorraine.ffspeleo.fr> rubrique «Domaine spéléologique».

2. Il est interdit de descendre le « chemin de la Saulx » en véhicule pour aller à l'entrée de Champ-au-Vin et à la ferme (des panneaux vont être posés prochainement au carrefour au niveau du cimetière, avant la descente vers la ferme et l'entrée). Les spéléologues doivent stationner leurs véhicules et se changer sur le petit espace vert (48.606194 N - 5.129808 E) face au «15 rue de la Belgique» (attention risque de s'embourber en cas de pluie). Si cet espace est plein de véhicules il faut alors aller se garer dans le village sur le parking (48.604469 N - 5.131022 E) derrière la mairie face au «13 rue de l'église». Dans tous les cas, merci de respecter la quiétude des habitants en évitant d'être bruyant ou exhibitionniste...

Merci de respecter scrupuleusement ces consignes afin de pérenniser nos contacts avec la commune et garantir le libre accès à tous au domaine souterrain de Savonnières-en-Perthois.

Christophe Prévot - Président de la Ligue Grand Est de spéléologie

→ **SCIALET BRUDOUR/ TOBOGGAN/ TRAVERSÉE DES ANCIENS**

Le mercredi 21 août 2019 au scialet du Brudour, il y a eu un important effondrement dans la trémie du « passage Clé ».

Cet évènement rend impossible la traversée Anciens / Brudour - Toboggan.

Du côté Brudour -Toboggan, il faut s'arrêter avant le « passage Clé ».

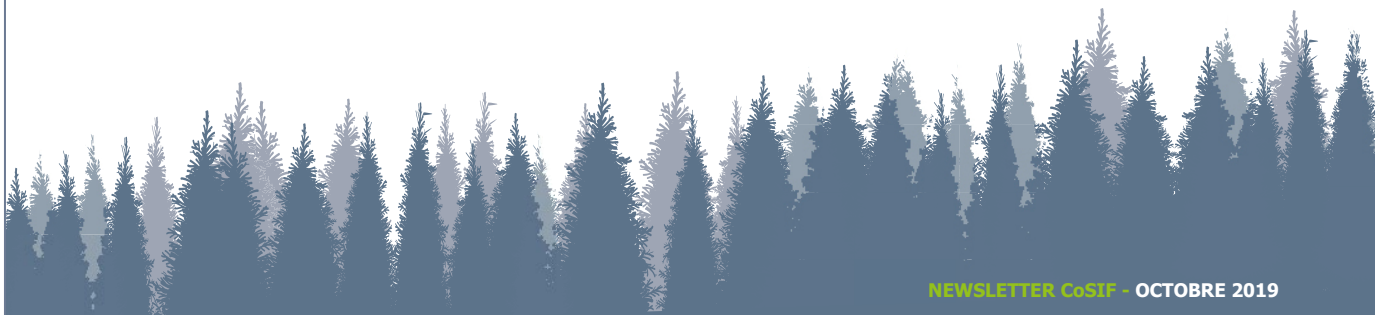
Le CDS 26 tiendra informé la communauté spéléo dès que le passage sera sécurisé.

Chris Bouilhol - pour l'équipe du SSF 26

→ **NOTE DE FRAIS : LE DOCUMENT FÉDÉRAL ÉVOLUE !**

La note de frais vient de prendre un coup de fraîcheur, de plus le conseil d'administration, lors de sa réunion du 10 juin à La Ciotat, a voté un nouveau tarif qui jusqu'à lors n'existait pas (moto >= 125cc).

Lien : https://ffspeleo.fr/feuille_de_frais



→ RÈGLES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DE SPÉLÉOLOGIE SCOLAIRE

A la suite de la publication par l'Éducation nationale d'importants cadrages réglementaires concernant les sports de nature en 2017, la Fédération française de spéléologie s'est mobilisée pour éditer **les règles techniques et d'encadrement de spéléologie scolaire** https://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/201-regles_techniques_et_encadrement_speleologie_scolaire.pdf dans le but de pérenniser les activités de spéléologie au sein de l'Éducation nationale.

Ce document est consultable en cliquant sur le lien ci-dessus ou sur la page internet « espace scolaire » <https://ffspeleo.fr/espace-scolaire-acm-172.html> du site internet de la fédération.

Nous tenons à remercier tous les acteurs ayant participé à ce travail,

*Pour l'École Française de Spéléologie - Judicael ARNAUD
Pour la Direction Technique Nationale - Damien CHIGOT*

→ CONVENTIONS SFPEM ET FCEN

La FFS a signé récemment deux conventions de partenariat :

Avec la SFPEM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères) et la FCEN (Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels) établie dans le cadre du Plan national d'Actions 2016 - 2025 en faveur des chauves-souris,

Avec la FCEN établie plus largement en faveur du patrimoine naturel lié au milieu souterrain.

Ces conventions ont pour objet de développer des actions communes au niveau national mais également d'inciter à la coopération entre nos réseaux respectifs au niveau régional et/ou départemental pour la mise en œuvre d'actions d'inventaires, de gestion partagée, de conservation et de sensibilisation.

Le Pôle Patrimoine, Sciences et Environnement et la Commission Environnement se tiennent disponibles pour vous accompagner dans vos démarches de mise en place de partenariat.

→ PRATIQUER NOTRE PASSION SANS OUBLIER NOTRE SÉCURITÉ !

Comme tous les ans, nous sommes en attente de belles sorties dans nos canyons ou nos cavités préférés. Et comme tous les ans, la météo, les débits ne sont pas toujours favorables à une pratique sereine en toute sécurité.

A cette période de l'année, l'analyse des conditions de pratique nécessite une vigilance renforcée, car les effets néfastes de la météo se cumulent.

Prenez bien les infos en amont :

La météo du jour et aussi des jours précédents,

En montagne, l'état du manteau neigeux et les températures en altitude,

N'hésitez pas à contacter les pratiquants et professionnels locaux pour des renseignements supplémentaires !

De façon complémentaire à l'analyse des conditions par les cadres, l'ensemble du groupe doit aussi prendre part à la réflexion.

Surtout, prenez des informations au niveau local : contact avec la commune pour les éventuelles interdictions d'accès, appels aux clubs et/ou professionnels pour connaître les conditions du moment, affichage sur le lieu des sites de pratique. Vous avez la possibilité de vous renseigner sur l'état des cavités et des canyons d'un département

en contactant le comité départemental de la Fédération (liste des contacts sur le site fédéral : <https://ffspeleo.fr/comites-departementaux-66.html>) ou l'un des conseillers départementaux du spéléo-secours français (coordonnées sur la web-application SSF-Alert : <https://ssfalert.fr>).

En canyon, pensez à utiliser l'outil d'aide à la décision que propose la Commission de canyoning interfédérale (CCI) : <http://cci.canyoning.com/outil-d-aide-a-la-decision.html>. Consultez également le site de recensement des canyons de la CCI : OPAESI (<http://www.canyoning.com/>). N'hésitez pas à croiser les informations avec celles d'autres sites (<http://www.descente-canyon.com/> par exemple).

Une fois sur le terrain, si vous avez des doutes ou si tout ne se présente pas comme prévu, n'hésitez pas à renoncer, si tous les indicateurs ne sont pas **au vert**.

Rappelez-vous que **renoncer**, ce n'est pas échouer ou abdiquer, c'est simplement **préférer** un autre projet ou **reporter**.

ATTENTION: Quand nous avons fait un long trajet en voiture pour accéder au massif, quand nous avons posé un jour de congé pour pratiquer nos activités, nos jugements peuvent être faussés, car nous ne voulons pas «rater» notre week-end.

Pour pouvoir faire le bon choix, et avoir une analyse sereine, pensez à prévoir une belle alternative:

- un canyon plus facile ou habituellement sec, ou dans un autre bassin versant, ou mieux orienté,
- une cavité sans rivières ou puits arrosés, sans risques de crues.

Pensez à prendre les cordes et tout le matériel nécessaires et adaptés à ce second projet. Il vaut mieux se dire, au final : «j'aurais peut-être pu», que dans l'action : «je n'aurais pas dû».

Une fois toutes ces précautions prises, nous vous souhaitons de belles explorations et de bonnes descentes! Les cavités et les canyons seront toujours là : le plaisir peut attendre, pas la sécurité.

L'équipe de la Fédération française de spéléologie

→ LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN : MODE D'EMPLOI !

La loi « Travail » du 8 août 2016 instaure un nouveau dispositif pour gratifier les bénévoles les plus engagés.

Sous réserve de conditions d'éligibilité, le Compte d'Engagement Citoyen vous permet de déclarer et de valoriser vos engagements dans la vie associative. Vous allez pouvoir bénéficier d'une valorisation de votre engagement sous la forme d'heures de formation.

Ce dispositif, intégré au compte personnel d'activité (CPA) que chaque personne de plus de 16 ans peut ouvrir sous certaines conditions, permet de bénéficier d'un forfait maximum de 240 euros de droits à la formation, financés par l'État, en reconnaissance de vos engagements bénévoles ou volontaires (le forfait maximum correspond à 6 mois d'exercice d'une mission de service civique ou à 200 heures de bénévolat au sein d'une ou plusieurs associations loi 1901). Vous trouverez une plaquette de présentation plus complète en pièce jointe.

Ce dispositif étant rétroactif à partir de l'année 2017, il vous est possible de déclarer vos activités bénévoles réalisées en 2017 jusqu'au 28 février 2019. Pour vos activités bénévoles 2018, vous pourrez les déclarer à partir du 1^{er} mars 2019 et jusqu'au 30 juin 2019. Votre valideur CEC (le référent de votre association chargé d'attester vos

déclarations) aura jusqu'au 19 mars 2019 pour valider vos engagements 2017 et jusqu'au 31 décembre 2019 pour ceux réalisés en 2018.

Chaque bénévole souhaitant déclarer ses engagements bénévoles peut ouvrir un compte sur « Le compte bénévole ».

Pour que ces déclarations soient transmises à l'administration, les déclarations doivent au préalable être attestées par un membre de chaque association au sein de laquelle les engagements bénévoles ont été réalisés (FFS, CSR, CDS ou club).

Pour ce faire, il est indispensable que chaque association ouvre un compte association (c'est ici) et désigne en son sein un « valideur CEC ». Celui-ci doit s'inscrire, à son tour, sur « Le Compte Asso ». Il recevra par mail les déclarations des bénévoles de son association et devra en attester l'exactitude directement en ligne. Pour réaliser ces démarches de lancement du dispositif, il vous suffit de vous procurer le numéro RNA ou SIREN de votre association : les créations de comptes pour l'association, le valideur ou le bénévole ne prenant ensuite que quelques minutes.

Le téléservice de déclaration des activités bénévoles pour le compte d'engagement citoyen est en ligne : <https://lecomptebenevole.associations.gouv.fr/login>

Afin de vous accompagner dans cette démarche :

- Si vous êtes bénévoles, rapprochez vous de vos dirigeants associatifs,
- Si vous êtes dirigeant d'un club, rapprochez vous de vos dirigeants de CDS ou de CSR,
- Si vous êtes le référent CEC pour votre CDS ou votre CSR, contactez Chantal au secrétariat fédéral, tél : 04 72 56 35 71, pour toute demande d'accompagnement.

La Fédération française de spéléologie a mis en œuvre ce dispositif pour les bénévoles et volontaires investis au niveau national et transmettra les informations aux présidents de chaque commission pour mettre en œuvre ce dispositif rapidement.

Delphine CHAPON - Secrétaire générale adjointe

→ LE BRGM DONNE UN ACCÈS GRATUIT À SES CARTES GÉOLOGIQUES

Dans le cadre de son engagement dans le Plan national pour la science ouverte, le BRGM met à disposition gratuitement sur son portail InfoTerre ses cartes géologiques de France métropolitaine.

Les cartes géologiques départementales du BRGM vectorisées et harmonisées à l'échelle 1/50 000 sont désormais disponibles en téléchargement gratuit sur le portail InfoTerre. Le BRGM met également à disposition la carte géologique de la France métropolitaine à l'échelle 1/1 000 000.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique du BRGM en matière d'ouverture des données et des connaissances, qui évolue pour tenir compte du contexte réglementaire sur l'accès, la diffusion et la réutilisation des données publiques en France et en Europe. Le service géologique national s'engage en particulier dans le Plan national pour la science ouverte.

le portail InfoTerre : <http://infoterre.brgm.fr/formulaire/telechargement-cartes-geologiques-departementales-150-000-bd-charm-50>

→ NOUVEAUTÉ À LA FFS !

Dès à présent, vous pouvez commander vos **médailles spéléologie** et descente de canyon auprès de la FFS.

Ce dispositif, mené en partenariat avec le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC), s'inscrit dans un plan de développement

partagé de la pratique de la spéléologie et de la descente de canyon. Il a pour but de valoriser la formation, particulièrement des jeunes.

Vous trouverez ci-joint une note explicative avec toutes les informations nécessaires, ainsi qu'un bon de commande à nous retourner complété et accompagné du règlement.

Ces documents sont également en ligne sur le lien suivant :

<https://ffspeleo.fr/medailles-speleo-canyon>

Informations et rendez-vous internationaux

→ BULLETIN D'INFORMATION EUROSPELEO, JUIN 2019

La Fédération Spéléologique Européenne (FSE) a publié le Bulletin d'Information EuroSpeleo. Ce bulletin est exclusivement disponible sous forme électronique, et il a été distribué à travers les listes de diffusion FSE, le site Web et la page Facebook. Il a été édité par le Bureau de la FSE et informera les pays membres et spéléologues individuels sur des choses importantes à l'échelle nationale et internationale ainsi que de nouveaux développements et des initiatives de la FSE et ses pays membres. Ce bulletin est publié sur une base occasionnelle.

Merci de le diffuser parmi les clubs spéléologiques et spéléologues individuels et à tous ceux qui s'intéressent.

La version Française du Bulletin d'Information de juin 2019 :

<http://www.eurospeleo.eu/images/stories/docs/europeleo-news/EuroSpeleo%20Newsletter%20June%202019%20FR.pdf>

→ UNE CHOUETTE FILM SUR LA FORMATION SPÉLÉO EN HAÏTI

<https://www.youtube.com/watch?v=prAt3fdoJNw&feature=share>

→ COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA CREI

Le CRAC est le compte-rendu annuel d'activités de la CREI est téléchargeable : <https://crei.ffspeleo.fr/Infos/Index.htm> toutefois des tirages papier existent, pour ceux qui le souhaitent, il existe encore un stock dans les sous-sols fédéraux, à récupérer sur place (sur RDV !) ou sur un congrès.

→ VOS RAPPORTS D'EXPÉ

La Crei a pu mettre en ligne tous les rapports d'expé jusqu'en 2009 que nous avons reçu (en qualité dégradée) et cette banque de donnée est très appréciée.

<https://crei.ffspeleo.fr/Expeditions/listeExpes.php>

Cependant, il nous paraît difficile d'y mettre les rapports plus récents sans l'autorisation des auteurs. Or, nombre d'entre vous le demande régulièrement. Pour être efficaces, nous aimerions rassembler ces demandes. Donc si vous voulez mettre votre rapport récent (postérieur à 2009) en ligne sur le site web Crei, merci d'écrire à Eric David ericdavid2@gmail.com en lui indiquant le nom de votre expé et son numéro d'agrément (c'est un n° du type 009-2017 que vous avez sur l'agrément FFS). Il n'est pas nécessaire de lui renvoyer votre rapport lorsque vous l'avez transmis à la FFS. Vous pouvez le faire en même temps que vous envoyez le pdf de votre rapport à la FFS (envoi au secrétariat) ou après.

Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que vous pouvez aussi maintenant faire monter vos rapports sur GrottoCenter. Il faut pour cela créer les entrées découvertes (menu des entrées/nouveau). Puis une fois que vous les avez créés,

vous allez sur l'une d'elles et à «topographie ou autre document» vous ajoutez (+) le rapport. Lors de l'ajout, après la fenêtre brouillon, l'autre fenêtre permet d'ajouter toutes les entrées ou réseaux renseignés dans le rapport. Ainsi, même si vous le faites monter sur une fiche cavité, vous pouvez l'associer à toutes les autres cavités découvertes si vous les avez créées avant.

Nous restons à votre disposition pour toute information.

Bonnes expés !

*Eric David - ericdavid2@gmail.com
Florence Guillot - flo.guillot@gmail.com
Frédéric Urien - fredericurien@gmail.com*

→ **DERNIER BULLETIN DE L'UNION INTERNATIONALE DE SPÉLÉOLOGIE**

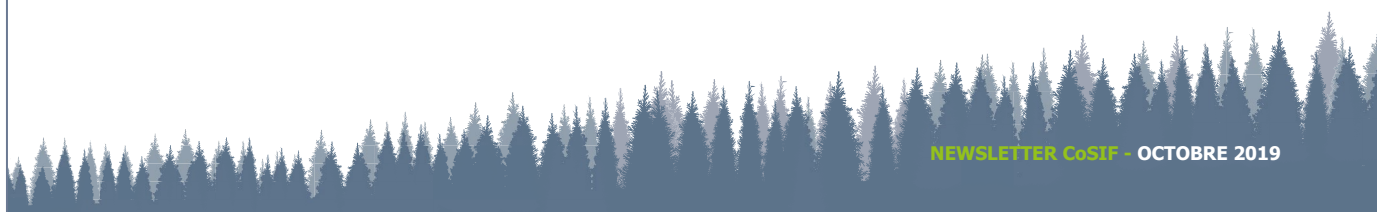
Voici le dernier bulletin UIS n°61-1 :

<http://www.uis-speleo.org/downloads/uis-bulletins/uisb611.pdf>

→ **LISTE D'AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES :**

Retrouvez d'autres informations sur le site de la FFS :

<http://ffspeleo.fr/actions-international-48.html>





Fédération Française
de Spéléologie

Journées d'étude 2019 Pôle enseignement

Fiche d'inscription

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

Participera aux journées d'étude : **EFC** **EFPS** **EFS**
(rayer les mentions inutiles)

FORMULES (merci de cocher votre choix)

- Arrivée le samedi matin 35€
(repas du samedi midi + du samedi soir + nuitée du samedi avec petit déj + repas dimanche midi)
- Arrivée le vendredi soir (sans le repas) 55€
(nuitée du vendredi avec petit déj + repas du samedi midi + du samedi soir + nuitée du samedi avec petit déj + repas dimanche midi)

LES REPAS UNIQUEMENT (merci de cocher votre choix) 12€

- samedi midi samedi soir dimanche midi

Covoiturage souhaité au départ de :

La liste des participants sera envoyée à chacun pour faciliter le co-voiturage.

Pour la participation aux frais, merci d'envoyer, avec ce bulletin dûment renseigné, le règlement de la totalité de vos options choisies à l'ordre de la FFS à :

Fédération Française de Spéléologie
JE – secrétariat des stages
28, rue Delandine
69002 – LYON

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Flora par mail : formations@ffspeleo.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 27 OCTOBRE 2019





SPÉLÉO RAGAÏE
10, Allée Raimbaud d'Orange
84350 COURTHÉZON
Tel: 06.98.03.46.96

REPAS SPÉLIMAGES

Samedi 23 novembre 2019 à 19h15

Uniquement sur réservation

A partir du 1er octobre, clôture le 10 novembre.

Auprès de Daniel PENEZ 06.74.12.51.27

Mail : spelimages@orange.fr

Attention : le nombre de couverts est limité à 200
Inscription dans l'ordre d'arrivée des chèques.

Règlement par chèque de 18 euros/personne à l'ordre de **Spéléo Ragaïe**

A adresser à : Daniel PENEZ Résidence Jean de la Bruyère

17 rue Emeraude 84100 ORANGE

La réservation est validée à réception du règlement par chèque

=====

BULLETIN DE RESERVATION REPAS SPÉLIMAGES 2019

Nom : Prénom :

Tel : Email :

Nombre de repas réservés : X 18 euros =

Chèque N° :

Abonnez-vous pour recevoir toutes les informations du CoSIF via le lien suivant : <http://lists.cosif.fr/listinfo/cosif-federes>.

Pour diffuser toute information importante, pensez à envoyer un mail à contact@cosif.fr, elle sera mise en ligne le plus rapidement possible.
Pour recevoir ces courriers, envoyez vos coordonnées mails à contact@cosif.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, il vous suffit d'envoyer un email à l'adresse suivante :
cosif-federes-request@lists.cosif.fr avec comme sujet **unsubscribe**.

